

TERMES DE REFERENCE

Mission n°24SANIC817-2

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Appui au renforcement de la continuité des soins des personnes vivant avec le VIH (PvVIH) au Sénégal	
Composante(s)	VIH/Sida	
Thématique(s)	Continuum Prévention et Soins	
Identité du / des Bénéficiaire(s)	Réseau National des Associations de Personnes vivant avec le VIH (RNP+)	
Pays d'intervention	Sénégal	
Nombre total estimé de jours d'expertise	26 jours	
Date estimée/souhaitée de démarrage de la mission	Septembre 2026	
Contact Expertise France	Prénom NOM	Coordonnées
	Cécile Rivière	cecile.riviere@expertisefrance.fr

II. Justification de la mission

L'accès aux services de prévention, de dépistage et de prise en charge du VIH, ainsi que la confidentialité des informations relatives au statut sérologique, constituent des enjeux importants de santé publique. En février 2026, le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) a notamment rappelé les principes applicables en matière de confidentialité du statut sérologique des personnes vivant avec le VIH (PvVIH), y compris en milieu carcéral.

Par ailleurs, les observations recueillies par le RNP+ auprès d'associations de PvVIH et d'acteurs de terrain, font ressortir plusieurs enjeux relatifs aux conditions de recours aux services de prise en charge et à la continuité des parcours de soins. Elles mettent notamment en évidence des besoins en matière d'accompagnement des personnes concernées, de confidentialité et de sécurisation des modalités de dispensation communautaire des traitements antirétroviraux (ARV).

Ces éléments, issus des retours d'expérience des acteurs concernés, constituent des pistes d'analyse qui nécessitent d'être documentées et approfondies. Dans ce cadre, la présente mission vise à examiner les facteurs influençant l'accès liés au VIH et leurs modalités de délivrance, afin d'identifier les enjeux opérationnels et de formuler des recommandations adaptées au contexte national.

Afin de favoriser la complémentarité des interventions, le RNP+ a également réalisé un état des lieux des travaux, données et initiatives existantes auprès des acteurs concernés par la riposte au VIH. Cet état des lieux vise à identifier les informations et outils déjà disponibles, à préciser les besoins restant à couvrir et à éviter les éventuels doublons avec les initiatives existantes. Les résultats produits dans le cadre du présent appui pourront être partagés avec les acteurs concernés, selon des modalités définies avec le RNP+ et Expertise France.

L'ensemble des activités sera réalisé dans le respect du cadre juridique et réglementaire applicable au Sénégal.

III. Objectif(s) et résultats attendus

1) Objectif général de la mission

Appuyer le RNP+ dans le renforcement de la continuité et la sécurisation de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH (PvVIH) à travers : (i) une analyse des facteurs influençant le recours aux services et la continuité des soins ; (ii) la définition d'un modèle sécurisé de dispensation communautaire des ARV ; et (iii) l'élaboration d'outils d'accompagnement psychosocial destinés aux pairs et aux acteurs communautaires.

2) Résultats attendus

- Un outil de collecte de données est élaboré et validé par le RNP+. Il est destiné aux PvVIH, aux populations vulnérables et aux responsables des sites de prise en charge.
- Un rapport d'analyse des données collectées, documentant les facteurs influençant le recours aux services de santé et la continuité de la prise en charge et présentant les principales difficultés identifiées et leurs impacts ainsi que des recommandations priorisées et opérationnelles à l'attention des acteurs concernés, est élaboré et validé par le RNP+ et Expertise France.
- Une feuille de route pour un modèle sécurisé et adapté de dispensation communautaire des antirétroviraux est élaborée et validée par les parties prenantes concernées. Le modèle précise les modalités de mise en œuvre, les rôles et responsabilités des acteurs, les mesures de sécurisation et les conditions nécessaires à sa mise en place.
- Des outils pratiques d'accompagnement des pairs et des acteurs communautaires, ainsi qu'à destination des PvVIH et populations vulnérables, en matière de soutien psychosocial sont élaborés, testés et validés par le RNP+ et Expertise France.

Intégration du genre

En cohérence avec la Stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe (2025-2030), L'Initiative demande aux expert.e.s d'intégrer une approche genre dans la réalisation de leur mission. Un webinaire est à la disposition de ces dernier.e.s pour les aider à identifier les enjeux spécifiques à la mission et définir des objectifs visant l'intégration du genre (<https://linitiative.expertisefrance.fr/thematiques-transversales/genre-et-dssr/>)

Les enjeux de genre devront apparaître dans la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs de la mission (ex. analyse des données désagrégées) et dans les différentes techniques d'animation lors des ateliers ou réunions, le cas échéant, afin d'assurer une participation équitable des hommes et des femmes.

IV. Description de la mission

1) Grandes Etapes et Activités de la mission

Dans le cadre de la mission, l'expert.e aura à conduire les activités suivantes :

1. Phase préparatoire

- **Réunion de briefing et de cadrage** : cette réunion à distance réunira principalement l'équipe du RNP+, l'équipe d'Expertise France, l'équipe pays du Fonds mondial, et d'autres acteurs impliqués dans cet exercice. L'objectif de cette réunion est de faciliter le démarrage de l'appui technique de l'expert.e.
- **Elaboration et adaptation d'une note de cadrage** qui permettra d'assurer le suivi de la mission comprenant une note méthodologique, ainsi qu'un calendrier de travail.

Livrable n°1 : Note de cadrage/feuille de route de la mission

2. Collecte et analyse des données relatives au recours aux services de santé et à la continuité de la prise en charge du VIH/Sida chez les PvVIH

L'activité sera menée dans les régions de Dakar, Ziguinchor, Kolda, Kaolack, Thiès, Saint-Louis et Matam, à travers les associations régionales membres du RNP+. Elle ciblera les PvVIH, les populations vulnérables et les responsables des structures de prise en charge.

Il sera essentiel de convenir avec le RNP+, en amont des visites aux associations, les données à collecter. Les données pré-identifiées sont les suivantes : l'état psychosocial des PvVIH, le respect et la continuité du traitement antirétroviral, la fréquentation des sites de prise en charge, les motifs d'évitement des services, les difficultés rencontrées, etc. . Cette collecte de données permettra également de préciser si un modèle de prestation de service différenciés (DSD) était/est déjà mis en place dans les régions, et de quelle manière le modèle proposé s'appuiera sur celui-ci le cas échéant.

La collecte des données sera uniquement réalisée par les membres de l'équipe du RNP+. L'expert.e aura pour **mission d'élaborer les outils de collecte des données, d'appuyer le RNP+ dans l'encadrement de la phase de collecte et dans la phase d'analyse des données ainsi que la production du rapport.**

Le consentement éclairé des participants, la confidentialité et la sécurité des données seront strictement garantis. Les données collectées de l'étude seront la propriété exclusive du RNP+.

Livrable n°2 : Outils de collecte des données ;

Livrable n°3 : Rapport final d'analyse des données collectées documentant les facteurs influençant le recours aux services de santé et la continuité de la prise en charge (difficultés identifiées et leur impacts, recommandations prioritaires et opérationnelles).

3. Proposition d'une feuille de route pour un modèle sécurisé et adapté de dispensation communautaire d'antirétroviraux

Cette activité a pour objectif de proposer une feuille de route pour la mise en place d'un modèle adapté de dispensation communautaire des antirétroviraux sécurisé afin que le personnel du RNP+, et tous les autres acteurs de la riposte, puisse assurer une dispensation communautaire des antirétroviraux.

La feuille de route devra notamment comporter une analyse des risques, un protocole de confidentialité et des protocoles de gestion de risques pour les équipes communautaires, les mesures de sécurité digitale, des plans de contingence, et la protection des PvVIH. Elle devra également préciser les critères d'éligibilité des bénéficiaires, les liens avec les formations sanitaires, la responsabilité pharmaceutique, la gestion des stocks, la traçabilité minimale, la confidentialité, le suivi de l'observance, les conditions d'activation ou de suspension du modèle et les mesures de gestion des incidents.

Le modèle devra être conçu en tenant compte de sa durabilité à moyen et long terme. Par exemple, si le modèle prévoit des livraisons d'ARV à domicile, il sera important d'expliquer les conditions dans lesquelles un tel modèle doit être adopté, mais aussi celles dans lesquelles il peut être interrompu afin de revenir au modèle préexistant.

***Livrable n°4 :** Feuille de route pour la mise en place d'un modèle de dispensation communautaire des antirétroviraux sécurisé.*

4. Proposition d'outils d'accompagnement des pairs et acteurs communautaires sur le soutien psychosocial

Cette activité a pour objectif d'appuyer les pairs et les acteurs communautaires sur le soutien psychosocial notamment pour les usagers des services (PvVIH), par la création d'outils d'accompagnement (guides, fiches, protocoles, etc.), y compris des messages clés sur U=U et des stratégies de communication pour assurer une bonne information.

Des outils d'appui psychosocial seront développés pour les pairs et les acteurs communautaires qui accompagnent au quotidien les PvVIH et les populations vulnérables. Ces acteurs ont remonté au RNP+ le besoin d'un meilleur accompagnement psychosocial pour faire face à la charge et aux difficultés liées à leur travail.

Des outils destinés aux PvVIH et aux populations vulnérables seront également développés pour renforcer le respect et la continuité du traitement antirétroviral ainsi que pour leur fournir des informations accessibles sur les avancées scientifiques dans la réponse au VIH.

Les outils développés seront soumis à la validation du RNP+ et du CNLS, en vue de leur appropriation et de leur utilisation au niveau national.

Ce travail sera suivi par une formation visant l'appropriation de ces outils par les acteurs concernés à l'occasion de l'atelier final.

***Livrable n°5 :** Outils d'accompagnement destinés aux pairs et acteurs communautaires ainsi que ceux destinés aux PvVIH et aux populations vulnérables pour le soutien psychosocial*

5. Atelier final

La mission d'appui se terminera par un atelier final, à Mbour, réunissant environ 20 personnes (1 personne par association régionale, et 4 personnes de l'équipe technique).

L'atelier final aura deux principaux objectifs :

- Un renforcement de capacités des acteurs communautaires sur l'accompagnement des PvVIH (environ 2 jours) ;
- La formation sur l'appropriation des outils d'accompagnement des pairs et des acteurs communautaires pour le soutien psychosocial (1 jour).

Livrable n°6 : rapport de l'atelier final, avec les fiches de présence.

Renforcement de capacités du/des bénéficiaires de la mission : en vue de la pérennisation des résultats de la mission et de l'appropriation des livrables par le bénéficiaire, l'expert.e devra porter une attention particulière au renforcement de capacités tout au long de la mission. Les temps de formation et d'élaboration conjointe des livrables avec une autonomisation progressive du bénéficiaire sont encouragés. L'expert.e devra proposer une approche méthodologique dans leur offre technique qui sera discutée et validée avec Expertise France et le bénéficiaire de la mission.

2) Livrables attendus

Livrable	Délai de soumission
Note de cadrage/feuille de route de la mission	2 semaines à compter de la notification du contrat
Outils élaborés pour la collecte des données Rapport final d'analyse des données collectées documentant les facteurs influençant le recours aux services de santé et la continuité de la prise en charge (difficultés identifiées et leur impacts, recommandations prioritaires et opérationnelles) sous deux formats : - Une version complète à diffusion restreinte au RNP+ et à Expertise France. - Une version synthétique et anonymisée Les données collectées de l'étude seront la propriété exclusive du RNP+.	3 semaines à compter de la fin de la collecte des données
Feuille de route pour la mise en place d'un modèle de dispensation communautaire des ARV sécurisé	2 mois à compter de la notification du contrat
Outils d'accompagnement destinés aux pairs et acteurs communautaires ainsi que ceux destinés aux PvVIH et aux populations vulnérables pour le soutien psychosocial	3 mois à compter de la notification du contrat
Rapport de l'atelier final, avec les fiches de présence - Une version complète à diffusion restreinte au RNP+ et à Expertise France. - Une version synthétique et anonymisée	2 semaines après l'atelier final
Un compte-rendu (maximum de 15 pages et suivant le modèle fourni) des grandes étapes de la mission et de la visite terrain.	Après chacune des grandes étapes de la mission et de la visite terrain, dans un délai de 10 jours à la fin de ladite étape. Le compte-rendu final de la mission sera envoyé à Expertise France et au bénéficiaire dans un délai de 2 semaines après la fin de ladite mission.

Compte tenu de la nature de la mission, notamment en ce qui concerne les données relatives aux PvVIH, les livrables distingueront, lorsque cela est pertinent, une version complète à diffusion restreinte et une version synthétique destinée à un partage élargi. Les versions complètes, comprenant notamment les données de collecte, les analyses détaillées et toute information éventuellement sensible, seront exclusivement destinées au RNP+. Elles ne pourront être transmises à des tiers sans autorisation préalable écrite du RNP+ et d'Expertise France.

Toute diffusion externe d'un livrable, sous quelque format que ce soit, sera soumise à la validation préalable d'Expertise France et du RNP+.

3) Coordination et redevabilité

3.1. Coordination assurée par Expertise France

Dans le cadre de cette mission, Expertise France assurera la coordination et le suivi de la mission. Expertise France garantit la coordination entre les différents partenaires associés à la conception, mise en œuvre et/ou au suivi de la mission, oriente et accompagne l'organisation du travail entre l'expert.e, organise des points de suivi réguliers et valide l'atteinte des grandes étapes de la mission.

Des points de suivi réguliers seront organisés entre l'expert.e, le RNP+ et Expertise France afin de suivre l'avancement de la mission, d'identifier les éventuelles difficultés et, le cas échéant d'ajuster les modalités de mise en œuvre. La fréquence de ces points sera adaptée à l'avancement de la mission et aux besoins identifiés.

Les outils de collecte des données et autres supports méthodologiques développés dans le cadre de la mission seront soumis au RNP+ et à Expertise France pour revue et validation avant leur utilisation auprès des personnes ou des structures concernées. De même, les principaux livrables seront soumis à une revue conjointe du RNP+ et d'Expertise France avant leur finalisation.

En cas de difficulté susceptible d'affecter la qualité, le calendrier ou les conditions de mise en œuvre de la mission, l'expert.e en informera sans délai le RNP+ et Expertise France. Toute situation soulevant un enjeu éthique, de confidentialité, de sécurité des personnes ou des données, ou plus largement un risque pour la bonne conduite de la mission, fera l'objet d'une concertation entre l'expert.e, le RNP+ et Expertise France avant toute poursuite de l'activité concernée. Expertise France, en lien avec le RNP+, assurera l'orientation et la prise de décision nécessaires concernant les modalités de poursuite ou d'adaptation de l'activité.

Afin de faciliter le suivi de la mission par Expertise France, la personne référente sera mise en copie de tous les échanges importants entre l'expert.e, le bénéficiaire et les partenaires impliqués dans la mission, notamment ceux relatifs à la validation des méthodologies, aux principales étapes de la mission, aux éventuelles difficultés rencontrées et aux livrables.

3.2. Coordination avec les partenaires techniques et financiers et l'Equipe France

L'expert.e se rendra au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France lors de sa mission pour une réunion d'échanges avec le SCAC (la Conseillère Régionale de Coopération en Santé et le COCAC).

3.3. Redevabilité de l'expert.e

L'expert.e rapportera directement et régulièrement les avancées et difficultés rencontrées dans le cadre de la mission à la personne de contact au sein d'Expertise France.

Les livrables de la mission sont produits au bénéfice du bénéficiaire de la mission. La dernière version des livrables est remise à Expertise France qui confirmera auprès du bénéficiaire de la mission la validation finale de ces derniers.

V. Lieu, Durée et modalités d'exécution

1) Date estimée de démarrage : 01/11/2026 (dès que possible)

2) Durée de réalisation de la mission : 6 mois

Mission avec nombre de jours estimés dans les TdR : La durée effective de la prestation (jours ouvrables) de l'expert.e est estimée à 26 jours, dont au moins 4 jours au Sénégal (atelier final à Mbour). Le bénéficiaire et Expertise France, sur proposition d'une offre technique de l'expert.e, valideront le calendrier de travail.

La mission se terminera par un débriefing de la mission avec le bénéficiaire suite à la validation des livrables par celui-ci.

3) Organisation logistique et consignes de sécurité d'Expertise France

Le Bénéficiaire de la mission, le RNP+, mettra à la disposition de l'expert.e un local pour servir de bureau/salle de réunion avec une connexion internet et la possibilité de réaliser des impressions et photocopies, un véhicule et un chauffeur pour assurer les déplacements dans le cadre des activités de la mission.

L'expert.e sera responsable des autres aspects logistiques de leur mission (réservation d'hôtel, billets d'avion etc.) sauf indication contraire d'Expertise France.

Par ailleurs, dans le cadre de cet appui, l'expert.e sera responsable de la délégation budgétaire des activités suivantes au profit du RNP+ qui devront être indiquées dans l'offre financière : frais de mission des visites des associations du RNP+ (activité 1) et atelier final.

L'expert.e est tenu.e de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité indiquées par Expertise France. Il est notamment demandé pour chaque visite terrain :

- D'inscrire chaque déplacement sur le site Ariane – France Diplomatie : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html> ;
- De consulter régulièrement la page internet « Conseils aux voyageurs de Ministère de L'Europe et des Affaires Etrangères » pour le pays de mission ;
- De télécharger l'application d'Expertise France (transmise après recrutement confirmé) dédiée au suivi sûreté des expert.e.s sur le terrain, d'y créer un compte et de l'utiliser lors de chaque visite terrain ;
- Tout déplacement en dehors de la ville de réalisation de la mission devra faire l'objet d'une demande transmise minimum 1 semaine avant la date prévue de déplacement à la personne de contact de la mission à Expertise France qui procèdera à sa validation formelle.

VI. Expertise et profil demandés

1) Nombre d'expert : 1

Expertise France encourage les candidatures féminines.

2) Profil d'expert

Poste : Expertise en santé communautaire VIH

A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) dans les domaines de la médecine, santé publique, sciences sociales de la santé, ou tout autre domaine connexe ;
- Spécialisation/compétence dans le secteur de la lutte contre le VIH ;
- Compétences en conception d'outils méthodologiques et de formation ;
- Excellentes qualités /capacités :
 - de communication
 - de travail en équipe et relationnel
 - de transmission des savoirs
 - de supervision
 - d'analyse et résolution des problèmes
 - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)
- Compétences en genre souhaitées : être formé à la prise en compte du genre.

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la lutte contre le VIH/Sida ;
- Expérience professionnelle dans le secteur médical ou de santé publique d'au moins 5 ans dans les pays en développement ;
- Expérience d'actions d'intégration du genre dans des missions et ou projets.

C. Expérience professionnelle spécifique

- Expérience dans la conception ou l'appui à des modèles de dispensation communautaire des ARV ou de prestation de services différenciés (DSD) ;
- Expérience dans la conception d'outils de collecte de données ;
- Expérience dans l'analyse de données sensibles et la protection des données personnelles ;
- Expérience dans la conception d'outils de soutien psychosocial destinés à des acteurs communautaires ;
- Expérience souhaitée auprès des réseaux communautaires de PvVIH et/ou des organisations à base communautaire ;
- Une expérience professionnelle au Sénégal ou en Afrique de l'Ouest est souhaitable.

VII. Offre technique et financière

L'expert.e intéressé.e par la mission est invité.e à transmettre une offre complète composée de :

1. Une offre technique (10-15 pages maximum) comprenant :

- Le CV de l'expert.e ;

- Une description du parcours et des expériences de l'expert.e en lien avec les présents termes de référence ;
- Leur compréhension de la situation actuelle du Sénégal en articulation avec les enjeux de la mission ;
- Une présentation de la méthodologie détaillée à partir des objectifs et activités décrits dans les présents termes de référence. Une attention particulière doit être portée sur le renforcement de capacités du bénéficiaire de la mission ;
- Un calendrier de travail détaillé (activités, dates, lieu, nombre de jours) à partir des grandes étapes précisées dans les présents termes de référence.

2. Une offre financière en Euros comprenant notamment le budget pour :

- Les frais de mission des visites des associations du RNP+ d'un montant de 2 200€ (perdiem de l'équipe de mission, le carburant et les frais de péage) ;
- L'atelier final (4 000-5 000€).